

Communiqué de presse



CONSEIL DU JURA BERNOIS



CONSEIL DES AFFAIRES FRANCOPHONES DU DISTRICT BILINGUE DE BIENNE

Réorganisation de la formation tertiaire intercantonale : un bilan globalement positif à Bienne et dans le Jura bernois

Bienne / La Neuveville, le 14 novembre 2011

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) et le Conseil du Jura bernois (CJB) ont évoqué, lors de leur rencontre du 9 novembre 2011, les réorganisations successives de la Haute Ecole spécialisée de l'Arc jurassien (HE-Arc) et de la Haute école pédagogique des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP-BEJUNE).

En ce qui concerne la HEP, le CAF et le CJB sont satisfaits du compromis politique qui a été trouvé, tout en regrettant que la solution optimale d'une concentration sur le seul site de Bienne n'ait pas pu être retenue. Les conseils relèvent que cette réorganisation partielle pourrait engendrer des difficultés d'organisation pour l'établissement et invitent le canton à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la transition. Cependant, l'objectif principal, qui consistait à conserver et renforcer le site biennois ainsi que maintenir des formateurs en établissement dans la partie francophone du canton, est atteint.

Le CJB et le CAF ont également estimé que la réorganisation de la HE-Arc, dont le nouveau campus a été récemment inauguré à Neuchâtel, a permis de renforcer la position de l'établissement dans le paysage romand de la formation tertiaire et de conserver une offre de proximité pour les étudiant-e-s et entreprises de la région. En ce sens le bilan est également positif, même si, en appréciant la distribution des formations en français à Bienne et dans le Jura bernois, le site biennois va se développer ces prochaines années alors que le site tertiaire de Saint-Imier a connu une réduction de ses activités.

Le CJB et le CAF ont également discuté d'une troisième réorganisation de la formation tertiaire qui, elle, est interne au canton de Berne. Ils ont rappelé qu'ils partageaient l'avis du Conseil-exécutif bernois en vue d'un regroupement de la Haute école spécialisée bernoise (HESB) sur les deux sites de Berne et Bienne.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73

Secrétariat général du CAF : 032 323 28 70